

L'employeur public face au droit pénal du travail

Date : Jeudi 14 mars 2024 de 9h30 à 12h30

Durée : 3.00 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01.45.49.48.49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Délais d'accès : 2 jours

Prix : 450.00 € HT / participant, soit 540.00 € TTC / participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et/ou au 01.45.49.48.49

- *Panorama des infractions pénales en matière de droit du travail*
- *Exposé des mécanismes de la responsabilité pénale*
- *Décrypter les mécanismes de contrôle et de répression*

Profils des apprenants

- Juristes
- Agents des ressources humaines
- Dirigeants

Prérequis

- Notions juridiques sur le sujet de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes de responsabilité pénale
- Se familiariser avec les infractions pénales en matière de droit du travail
- Savoir identifier les zones à risques et les points d'alerte

Contenu de la formation

- I- Exposé des infractions à la réglementation en matière de travail
 - A. Manquements aux règles d'hygiène et de sécurité
 - B. Discrimination
 - C. Harcèlement moral
- II- Sur qui pèse le risque ?
 - A. Identification des personnes potentiellement responsables
 - B. Les délégations de pouvoirs
- III- Quels sont les mécanismes de contrôle et de répression
 - A. L'action de l'Inspection du travail
 - B. L'enquête pénale
 - C. Les suites données par le Procureur de la République

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Didier SEBAN - dseban@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Mélanie MARCHAND - formation@seban-avocat.fr
- Intervenante : Marlène JOUBIER, Avocate associée – mjoubier@seban-avocat.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2023 : 89%

Programme créé le 20 novembre 2023 - Version 4 du 22 février 2024